

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2015

DÉLIBÉRATION N°15/119

ADOPTION DU BUDGET RECTIFICATIF 2015

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- Vu le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- Vu le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération 14-039 du Conseil d'Administration du 10/07/2014 portant application du décret 2012-1246 du 7 novembre relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le rapport présenté par le Directeur Général de l'EPORA (rapport de présentation et documents budgétaires pour vote et pour information*),

Sur proposition du Président,

- ✦ Adopte les documents budgétaires modificatifs suivants :

Annexe 3 :

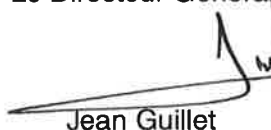
1. Tableau 2 – Compte de résultat et tableau de financement agrégés (inclus écritures d'ordre) :

Compte de résultat prévisionnel pour un montant de produits de 54 742 767 € et un montant de charges de 40 465 272 €.

- Calcul de la capacité d'autofinancement
- Tableau de financement prévisionnel

✦ Autorise le Directeur Général à utiliser les crédits non utilisés sur l'enveloppe Personnel pour abonder les autres enveloppes en cas de besoin, après avis du contrôleur budgétaire. Dans ce cas, un budget rectificatif est présenté lors du CA qui suit les mouvements de crédits dans la limite de 500 000 €.

Le Directeur Général



Jean Guillet

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint
pour les Affaires Régionales

Géraud d'HUMIÈRES

Le Président du Conseil d'Administration



Georges ZIEGLER

16 JUL. 2015



* **Liste des tableaux pour vote et pour information :**

Annexe 3 :

Tableau 2 – Compte de résultat et tableau de financement agrégés (inclus écritures d'ordre)

Tableau 3 – Budget de dépenses par destination - Recettes par origine

Tableau 4 – Opérations pour compte de tiers

Tableau 4 bis – Ressources affectées – Non applicable en 2015

Tableau 5 – Plan de trésorerie

Tableau 6 – Opérations pluriannuelles par nature - Prévision

Tableau 7 – Compte de résultat détaillé

Tableau 8 – Tableau de financement détaillé

Annexe 4 :

Tableau I – Autorisations budgétaires

Tableau II – Equilibre financier